

Rappel sur la réorganisation de la collecte

pour 2019

- **Les foyers concernés par un point de regroupement** ont été rencontrés ces dernières semaines, les bacs vont être livrés toute cette fin d'année.

⇒ **Les habitants qui étaient déjà en point de regroupement** pourront utiliser les nouveaux bacs dès l'installation.

⇒ **Les foyers qui jusqu'ici étaient en porte à porte**, doivent continuer à déposer leurs sacs comme habituellement jusqu'à fin décembre et à partir du 02 janvier pourront utiliser les bacs de regroupement.

- **Les foyers concernés par de nouveaux points de présentation**, seront rencontrés et dotés de leur bac avant la fin de l'année.

- **Pour tous les autres foyers qui seront donc dotés d'un bac individuel** (porte à porte et point de présentation existant), ils seront rencontrés et dotés de leur bac principalement sur le premier semestre 2019.

- **En attendant d'être doté de leur bac**, chaque foyer continue comme habituellement.

- **Une fois les bacs du SMICTOM délivrés**, les agents ne collecteront plus les autres bacs et ne collecteront aucun sac (ordures ménagères) qui se trouveront en dehors des bacs.

- Sauf si vous avez accès à un bac jaune mis en place par le SMICTOM, **les sacs jaunes** (emballages à recycler) doivent impérativement être posés en dehors des bacs gris. Sinon, ils ne seront pas triés mais incinérés.

- **Plus de collecte en porte à porte pour les papiers**, chacun pourra les apporter directement au conteneur à papiers.